



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. MARATBEK SALIEVIC BAKIEV
NOUVEL AMBASSADEUR DU KIRGHIZSTAN
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

*Salle du Consistoire
Jeudi 14 décembre 2006*

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que je vous accueille au Vatican aujourd'hui et que j'accepte les Lettres de Créance qui vous nomment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kirghizstan près le Saint-Siège. En cette occasion significative, je vous prie de bien vouloir transmettre mes salutations cordiales à Son Excellence le Président Kurmanbek Bakiyev et à la population de votre pays. Veuillez les assurer de ma gratitude pour leurs vœux et de mes prières pour la paix et le bien-être de la nation.

Les relations diplomatiques de l'Eglise constituent une partie de sa mission au service de la Communauté internationale. Son engagement au sein de la société civile est fondé sur la conviction que la tâche d'édifier un monde plus juste doit reconnaître et prendre en compte la vocation surnaturelle de l'homme. Le Saint-Siège s'efforce donc de promouvoir une conception de la personne humaine qui "reçoit de Dieu sa dignité essentielle et, avec elle, la capacité de transcender toute organisation de la société dans le sens de la vérité et du bien" (*Centesimus annus*, n. 38). A partir de cette conception, l'Eglise aide la vaste gamme des cultures et des nations qui composent notre monde à organiser et protéger les valeurs universelles qui préservent la dignité de chaque personne et servent le bien commun.

L'extraordinaire beauté naturelle du Kirghizstan est une bénédiction pour votre nation. Une telle manifestation spectaculaire de la main du Créateur réjouit le cœur de votre peuple et l'aide à élever ses pensées vers le Tout-puissant. En effet, le peuple du Kirghizstan connaît bien

l'importance de la liberté religieuse et comprend que si la dimension spirituelle de la personne est réprimée ou même niée, c'est l'âme de la nation qui est écrasée. Au cours de la tragique période d'intimidation dans l'histoire de l'Asie centrale, alors que la suprématie de la force persistait, les fidèles religieux de votre pays ont nourri des espérances de liberté et de justice, et d'un avenir dans lequel la suprématie de la vérité sur la personne humaine et les objectifs de la société prévaudrait. Aujourd'hui, cet espoir se manifeste sous de nombreuses formes, y compris la tolérance, manifestée entre les diverses communautés religieuses et ethniques, le respect pour le rôle de la famille au coeur de votre société et la floraison des arts dans votre nation. De tels traits et valeurs, qui caractérisent en réalité depuis longtemps votre histoire, revêtent une importance régionale accrue lorsque l'on considère la situation géographique unique du Kirghizstan en tant que carrefour culturel.

Tandis que la République du Kirghizstan continue de forger son identité nationale, il faut garder à l'esprit que le facteur important du développement économique comporte un aspect moral d'une importance cruciale pour le bien-être et le progrès pacifique d'une nation. C'est là que l'exigence de justice est satisfaite (cf. *Sollicitudo rei socialis*, n. 10). Le droit à un travail raisonnable, et à un niveau de vie acceptable, l'assurance d'une juste distribution des biens et des richesses, et l'utilisation responsable des ressources naturelles dépendent tous d'un concept de croissance qui ne se limite pas à satisfaire simplement les nécessités matérielles. Au contraire, une telle notion doit également souligner la dignité de toute personne humaine - le sujet propre de tout progrès - et donc promouvoir le bien commun de toute l'humanité.

Les aspirations légitimes du développement économique sont intrinsèquement liées aux principes et aux pratiques qui favorisent la stabilité civile nécessaire à la prospérité. Votre pays a déjà adopté certaines mesures en vue de protéger les droits fondamentaux des citoyens et de promouvoir les pratiques démocratiques. La gouvernance responsable et transparente, privée de toute interférence, le maintien de la loi et de l'ordre, la liberté de la presse et la participation publique aux Institutions civiles au service du développement authentique de la nation, tous ces facteurs ont un rôle particulier à jouer pour contribuer à une culture de la paix et de la collaboration. J'encourage votre gouvernement dans ses efforts en vue de garantir que ce processus ne se ralentisse pas, mais soit au contraire renforcé.

Monsieur l'Ambassadeur, les membres de l'Eglise catholique dans votre pays sont très peu nombreux. Bénéficiant de relations amicales avec les communautés musulmanes et orthodoxes, ils ont le désir de pouvoir assister de façon impartiale toutes les populations du Kirghizstan. Leur activité caritative s'étend déjà de l'enseignement à l'Université aux visites dans les prisons et à l'assistance des personnes handicapées. Cela forme une partie de l'engagement d'amour pratique et concret de l'Eglise à l'égard de tout être humain et en particulier des pauvres. En apportant ces services, elle ne recherche ni le pouvoir ni les privilèges, mais uniquement la liberté d'exprimer sa croyance dans "le lien inséparable entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain" (*Deus caritas est*, n. 16) à travers les oeuvres de bien, de justice et de paix. Je suis certain que lorsque de nouveaux

besoins sociaux et spirituels apparaîtront dans votre pays, la communauté catholique y répondra de façon généreuse et sage.

Excellence, tandis que vous entrez dans la communauté diplomatique accréditée auprès du Saint-Siège, je vous assure de la disponibilité des divers bureaux et institutions de la Curie Romaine. Vous avez aimablement souligné que les relations existant entre la République du Kirghizstan et le Saint-Siège sont amicales et fondées sur le respect mutuel et la coopération. Puisse votre mission servir à renforcer ces liens de coopération. Avec mes vœux sincères, j'invoque sur vous, sur votre famille et sur tous vos concitoyens une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2007 n.3 p.5.*

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana